



**COMMISSION LOCALE SUR L'EAU
DU SAGE ORB LIBRON
SEANCE DU 24 JUIN 2019**

L'an deux mille Dix Neuf, le 24 juin.

La Commission Locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron, dument convoquée à la mairie de Sauvian, en configuration comité de rivière, sous la présidence de Monsieur Jean Noel BADENAS.

Nombre de membre de la CLE : 54

Date de convocation : 6 juin 2019

MEMBRES	PRESENT	COLLEGE	MEMBRES	PRESENT	COLLEGE
F.BRUTUS		ELU	T.ROQUES		ELU
JL.BERGEON		ELU	P.POLARD	*	ELU
D.ROQUE	*	ELU	C.MARTINEZ	*	ELU
M.PASSIEUX	*	ELU	T.GARCIA	*	ELU
P.VIDAL		ELU	S.CASTAN	*	ELU
C.REBOUL		ELU	S.NOGUES	*	USAGERS
Y.PELLET		ELU	MME BOISJOT		USAGERS
C.LABORIE		ELU	JP.PELAGATTI	*	USAGERS
S.LACOUCHE	*	ELU	A.LUPIA	*	USAGERS
F.BARSSE	*	ELU	F.MARTINEZ	*	USAGERS
B.BOSC	*	ELU	MR GROIZELEAU	*	USAGERS
R.SENAL	*	ELU	E.BELLUAU		USAGERS
L.ZENON		ELU	L.MAROZEAU		USAGERS
D.GALTIER		ELU	H.DAUDEUF		USAGERS
R.GELY		ELU	F.BOUSQUET	*	USAGERS
G.NOGUES	*	ELU	J.BATTLE		USAGERS
C.NEUMANN		ELU	K.SCHULTER		USAGERS
J.ARCAS	*	ELU	M.LATORRE	*	USAGERS
JN.BADENAS	*	ELU	JJ.THIEBAUT		USAGERS
JY.LE BOZEC		ELU	C.BELTRAN		USAGERS
S.PESCE		ELU	MR LE REPRESENTANT DE LA MISE	*	ETAT
F.MARTY	*	ELU	MR LE REPRESENTANT DE LA DREAL	*	ETAT
B.AURIOL	*	ELU	MR LE REPRESENTANT DE L'AGENCE DE L'EAU	*	ETAT
G.ABELLA		ELU	MR LE REPRESENTANT DE L'ARS34	*	ETAT
J.C.BOLTZ	*	ELU	MR LE REPRESENTANT DE L'ONEMA		ETAT
B.PECCOL		ELU			
R.OBON	*	ELU			
A.DURO	*	ELU			

OBJET :	COMPTE RENDU
----------------	---------------------

Début de séance : 14 heures 30

DELIBERATION N°1 : COMPTE RENDU DE LA COMMISSION LOCALE SUR L'EAU DU 29 JANVIER 2019

Le président soumet à la Commission Locale sur l'Eau le compte rendu de la réunion du 29 janvier 2019.

La Commission Locale sur l'Eau, à l'unanimité :

- Approuve ce compte rendu.

DELIBERATION N°2 : CONTRAT DE RIVIERE ORB LIBRON 2020-2022 : PRESENTATION DES ACTIONS A PROPOSER AUX PARTENAIRES FINANCIERS

Le président présente à la Commission Locale sur l'Eau les actions à proposer aux partenaires financiers, pour le prochain contrat de rivière. Le tableau annexé à la présente délibération liste les opérations proposées. Mr LUPIA regrette vivement de ne pas retrouver dans la proposition d'action les études préalables à la création d'un « barrage anti-sel ».

Après en avoir débattu, la Commission Locale sur l'Eau, en configuration comité de rivière, à l'unanimité :

- Valide les actions proposées à la négociation.

DELIBERATION N°3 : PROJET D'ARRETE PREFECTORAL PORTANT PRESCRIPTIONS PARTICULIERES SUR LES PRELEVEMENTS D'EAU REALISES PAR LE SIVOM D'ENSERUNE A PARTIR DU CHAMP CAPTANT DE PERDIGUIER SITUÉ SUR LA COMMUNE DE MARAUSSAN DANS LE CADRE DE LA PROCEDURE D'AUTORISATION AU TITRE DE LA LEGISLATION SUR L'EAU

Le président présente le projet d'arrêté préfectoral portant prescriptions particulières sur les prélèvements d'eau réalisés par le SIVOM D'ENSERUNE à partir du champ captant de PERDIGUIER situé sur la commune de MARAUSSAN dans le cadre de la procédure d'autorisation au titre de la législation sur l'eau.

Ce projet a été examiné par la commission thématique ressource en eau le 18 avril 2019 à Cazouls les Béziers et a fait l'objet d'un avis favorable.

La commission locale sur l'eau, à l'unanimité :

- Donne un avis favorable au projet d'arrêté en objet.

DELIBERATION N°4 : PROJET D'ARRETE PREFECTORAL SUR LE PRELEVEMENT D'EAU REALISE PAR L'ASSOCIATION RIGPA EUROPE A PARTIR DU CAPTAGE DE LA SOURCE DE L'ENGAYRESQUE SITUÉ SUR LA COMMUNE DE ROQUEREDONDE

Le président présente le projet d'arrêté préfectoral le projet d'arrêté sur le prélèvement d'eau réalisé par l'association RIGPA EUROPE à partir du captage de la source de l'ENGAYRESQUE situé sur la commune de ROQUEREDONDE

Ce projet a été examiné par la commission thématique ressource en eau le 18 avril 2019 à Cazouls les Béziers et a fait l'objet d'un avis favorable.

La commission locale sur l'eau, à l'unanimité :

- Donne un avis favorable au projet d'arrêté en objet.

DELIBERATION N°5 : RESERVE DU BARRAGE DES MONTS D'ORB : VOLUME A RESERVER POUR L'USAGE AEP DU TERRITOIRE ORB LIBRON

Le barrage des Monts d'Orb est un ouvrage du Réseau Hydraulique Régional, qui constitue une réserve de 30 Mm3 en tête de bassin, pour compenser les prélèvements BRL dans l'Orb en aval, à la station de Réals. La ressource Orb est ainsi aujourd'hui sécurisée par le barrage des Monts d'Orb et, à terme, par le projet Aqua Domitia.

Le Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron a engagé, pour le compte de la Commission Locale sur l'Eau, une étude relative à la détermination des volumes prélevables sur le bassin versant de l'Orb et du Libron.

La Commission Locale sur l'Eau dispose également des résultats de l'étude « Perspectives d'évolution de la gestion des volumes stockés dans le barrage des Monts d'Orb » de novembre 2011.

Ces études démontrent que ce barrage disposait, en 2011 encore d'une marge de manœuvre située entre 11 et 16 Mm3, disponibles dans le barrage 39 années sur 40. Ces volumes permettent de satisfaire la croissance des usages sur le réseau régional, mais aussi de nouvelles fonctionnalités (soutien étiage, besoins AEP aval, ...).

Et à terme, le projet Aqua Domitia, par le transfert de la ressource Rhône, permettra d'assurer la sécurisation complète des réseaux alimentés par l'Orb, pour faire face au changement climatique, ou prévenir tout accident de pollution du fleuve.

Depuis 2011, une partie de la réserve disponible a été affectée, après avis favorable de la CLE du SAGE Orb Libron, aux projets liés au développement des réseaux agricoles en réponse au stress hydrique des cultures.

Le tableau ci-après liste les 11 projets ayant fait l'objet, au 24 juin 2019, d'une affectation de la ressource disponible dans le barrage des Monts d'Orb.

Sur ces 11 projets, quatre d'entre eux ne mobilisent que temporairement la ressource Orb et seront alimentés, à terme (horizon 2020), par l'eau du Rhône : il s'agit des projets du Nord Est Biterrois T1 et T2, Montblanc et Cers-Portiragnes.

Projet	Surface en Ha	Besoin annuel en m3/an	Besoins substitués par Aquadomitia à l'horizon 2020 en m3/an
Nord Est Biterrois T1	1 500	1 120 000 m3	1 120 000 m3
Ensérune	300	240 000 m3	
Montblanc	150	120 000 m3	120 000 m3
La Clape	216	50 000 m3	
Cers Portiragnes	150	90 000 m3	90 000 m3
Nord Est Biterrois T2	1 000	800 000 m3	800 000 m3
ASA d'Ouveillan	116	81 200 m3	
Union d'ASA Est Audois et Cave la Vendémiaire	1 239	1 238 500 m3	
ASA d'arrosage de Cazedarnes	150	81 600 m3	
ASL Aqua Fontedit	1 000	1 000 000 m3	
ASA des Irrigants du Pays d'Ensérune	655	716 600 m3	
Total	6 476	5 537 900 m3	2 130 000 m3

La réserve théorique disponible dans le barrage des Monts d'Orb est ainsi située entre 5.5 et 10.5 Millions de m3 avant substitution Aqua Domitia. Elle se situera entre 7.6 et 12.6 Millions de m3, après l'interconnexion des maillons d'Aquadomitia prévue à la fin de l'année 2020.

Le PGRE validé le 7 juillet 2018, indiquait qu'il conviendrait, à échéance du PGRE, de définir les principes d'allocation de la réserve du barrage des Monts d'Orb. En effet, à cet horizon et au moment de la validation du PGRE, il apparaissait que « les marges disponibles dans le barrage des Monts d'Orb sont importantes et il est prématuré de fixer une répartition de la réserve disponible par usage. Le PGRE propose de profiter des 3 années à venir pour préciser les sollicitations futures par type d'usage et ainsi être en capacité, à cet horizon, de proposer une règle de répartition. »

La Commission Locale sur l'Eau a travaillé depuis juillet 2018 à la détermination des volumes à réserver à l'usage eau potable pour le territoire Orb Libron. Le tableau suivant donne le résultat de ce travail à l'horizon 2040.

Le développement annuel a été calqué sur celui retenu par le SCOT du biterrois pour la partie aval du territoire (CABM : 0.8% ; CAHM : 0.8% ; Sud Hérault : 1% ; Domitienne : 1.5% ; Avant Monts : 1.8%) et à 0.8% pour le haut du territoire.

Mois	Volume prélevable (millier m3)	Volume prélevé (Millier de m3)	Marge restante (Milliers de m3)
Janvier	24 701	2 528	22 173
Février	24 884	2 373	22 511
Mars	25 189	2 468	22 721
Avril	18 540	3 231	15 309
Mai	13 169	4 536	8 633
Juin	13 128	6 656	6 472
Juillet	10 835	9 279	1 556
Août	8 213	8 298	-85
Septembre	10 078	5 469	4 609
Octobre	15 047	3 583	11 464
Novembre	13 413	2 793	10 620
Décembre	16 684	2 499	14 185

Besoin SIVOM Enserune	Besoin CABEME	Besoins AVT Monts	Besoins SIVOM Orb et Vernazobres	Haute Vallée Orb	Marge restante (Milliers de m3)
122	388	57	16,3	47	21 543
92	385	54	14,8	42	21 923
103	260	58	16,8	47	22 236
146	342	63	19,4	47	14 691
166	393	68	17,3	50	7 939
153	474	77	17,7	57	5 693
171	374	88	18,8	63	841
161	524	94	20,5	63	-947
184	479	84	18	59	3 785
120	377	62	16,2	59	10 829
118	386	55	14,4	52	9 994
107	266	59	14,8	52	13 686

Il apparait ainsi clairement qu'un volume de 1 million de m3 serait utile au développement du territoire Orb Libron.

La commission locale sur l'eau, à l'unanimité :

- Rappelle que le territoire Orb Libron s'est engagé à respecter les objectifs de rendement AEP fixés par le PGRE ;
- Décide de solliciter BRL (gestionnaire du Réseau Hydraulique Régional) pour vérifier la faisabilité (et les modalités associées) de l'inscription un volume de 1 Million de m3 pour l'usage AEP du territoire Orb Libron, dans les prévisions d'allocations des volumes disponibles dans la réserve du barrage des Monts d'Orb ».
- Souhaite que soit estimés, avant la fin 2019 et en concertation avec les territoires concernés, les besoins AEP utiles aux territoires actuellement desservis par la réserve du barrage des Monts d'Orb.

Fin de séance : 17 heures

Béziers, le 24 juin 2019

Le Président de la Commission Locale sur l'Eau

Jean Noël BADENAS